

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0  
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**

449, rue Principale  
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0  
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

## AVIS PUBLIC

### (Article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 21-437 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 juin 2021, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le projet de règlement numéro 21-437 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et ayant pour objet de remplacer l'affectation industrielle de parc technologique axé sur la transformation des produits forestiers par l'affectation industrielle d'écoparc agro-industriel dans la municipalité de Saint-Fulgence.

Le présent règlement vise la création d'un écoparc agro-industriel offrant des possibilités de développement économique en misant entre autres sur de la symbiose industrielle, du développement de nouveaux créneaux régionaux porteurs et sur des possibilités d'exportation à l'international.

Des projets d'investissements majeurs sont en voie de se concrétiser sur le territoire de la MRC et permettent de justifier une modification au schéma d'aménagement et de développement révisé. De plus, les retombées économiques potentielles des projets seront substantielles et généreront des opportunités d'affaires. La possibilité d'implantation d'un nouveau pilier économique majeur en la mine d'apatite d'Arianne phosphate localisé à environ 200 km au nord permettrait de concentrer un noyau d'activités industrielles et commerciales en lien principalement avec les activités minières.

Puisqu'un tel site procure des opportunités, entre autres pour l'implantation d'entreprises spécialisées dans des productions agricoles et agroalimentaires, le concept de l'écoparc permet de cibler des créneaux porteurs auxquels pourront se greffer en symbiose d'autres entreprises complémentaires offrant des possibilités d'économie circulaire.

La MRC du Fjord-du-Saguenay et la municipalité de Saint-Fulgence s'appuient sur des rapports de professionnels en stratégies immobilières, en planification et en gestion de projets agricoles, agroalimentaires et agro-industriels et en urbanisme afin de déterminer un futur souhaitable de ce secteur. L'implantation d'une économie circulaire pourrait favoriser l'émergence d'une nouvelle zone industrielle axée sur ces activités et le développement durable.

De plus, la localisation du site à l'entrée des monts Valin offre l'opportunité de développer et de structurer un pôle d'accueil récréotouristique. La création de la nouvelle affectation encourage le développement de ces créneaux particuliers à Saint-Fulgence. Le projet pourrait permettre d'améliorer l'accessibilité au territoire non organisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et, conséquemment, à tout son potentiel de développement récréotouristique.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 25 octobre 2022, à 18 h, au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré. L'objet de cette assemblée sera de présenter aux personnes intéressées le projet de règlement numéro 21-437. Au cours de cette assemblée, la commission, présidée par le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, expliquera les modifications proposées et, le cas échéant, les effets sur le plan et les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Fulgence. Elle entendra également les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement visé peut être consulté au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré ou au point de service situé au 449, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis et peut être consulté sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrc-fjord.qc.ca/publications/?p=administration&sp=avis-publics>.

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 8 octobre 2022.

Peggy Lemieux

Directrice générale et greffière-trésorière